

## FORET, SYLVICULTURE

**Le changement climatique : la forêt est en première ligne.** La forêt française a payé un lourd tribut lors de la sécheresse 2015 : 8 millions d'arbres plantés sont morts, soit le double de la mortalité moyenne observée ces dix dernières années.

A partir des relevés centralisés par le Département Santé des Forêts du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ainsi que des relevés de Météo France, l'ensemble de la France a été impactée, avec une forte concentration dans 44 départements où dans 37 % des plantations installées en 2015, près d'un plant sur deux est mort.

La situation est d'autant plus catastrophique que le changement climatique en marche laisse à penser aux experts que les sécheresses seront de plus en plus fréquentes dans le futur. Il faut donc une nouvelle dynamique pour sécuriser les plantations et le bon renouvellement de la forêt française ; et ce alors que le rythme des plantations devrait s'accélérer pour adapter la forêt française au changement climatique.

Les forestiers, soutenus par l'ensemble de la filière, sont déjà mobilisés pour réparer les dégâts de la sécheresse. Devant l'ampleur de la catastrophe 2015, une cellule de crise interprofessionnelle a été mise en place et a constaté le 17 décembre que les seuls moyens des forestiers réunis ne suffiront pas. Pépiniéristes, reboiseurs, experts forestiers, coopératives forestières, propriétaires forestiers publics et privés demandent au gouvernement le déblocage d'une aide exceptionnelle.

Parallèlement, conscients de la nécessité de considérer cette nouvelle donne climatique, ils travaillent à la mise en place de mécanismes garantissant le renouvellement et l'avenir de la forêt française.

*Communiqué de presse – France Bois Forêt – Janvier 2016*



Au coeur de la Forêt - Qui sont ils, Que font ils ?

Après la réussite du film « ETF, un vrai métier » dédié aux jeunes en 2011 (plus de 190 000 vues sur YouTube), l'Association des Entrepreneurs de Travaux Forestiers renforce sa communication par un nouveau film à destination des professionnels. Le métier d'entrepreneur de travaux forestiers véhicule toujours l'image d'entreprises en retard sur les avancées technologiques, loin des problématiques de gestion durable des forêts, voire parfois même celle de destructeurs des forêts.

Face à cette méconnaissance des compétences des hommes et des femmes présents sur le terrain, des matériels à la pointe de la technologie et du savoir faire, l'Association des ETF, à l'initiative de Jacques TUNEU, administrateur de Dordogne, a réalisé un film à destination des professionnels de la filière forêt-bois et du grand public. A travers ce documentaire de 12 minutes qui a mobilisé une centaine de personnes au fil de 5 jours de tournage, l'Association des ETF a souhaité communiquer sur leur métier, l'économie, l'emploi, le professionnalisme des entrepreneurs de travaux forestiers et le besoin de renouvellement de la forêt au sein de la nouvelle grande région. Ce film « **Au coeur de la Forêt : Qui sont-ils ?, Que font ils ?** » est accessible depuis décembre 2015 sur différents supports de communication tel que YouTube. Il est également disponible sur le site internet de l'association :

<http://www.etf-aquitaine.org>

Christian Dubreuil, directeur général de l'ONF, a annoncé, à l'occasion de ses vœux à la presse le 12 janvier 2016 à Paris, un investissement de 104 millions d'euros en 2016 (soit 15 à 20 % de plus que les années précédentes) dans le cadre de l'adoption d'un nouveau contrat d'objectifs et de performance. Conclu avec l'État et la Fédération nationale des communes forestières, il a pour ambition de créer une cohésion entre l'amont et l'aval pour accroître la valeur ajoutée de la filière. L'ONF veut notamment encourager l'utilisation du bois dans les constructions. Des contrats entre les scieries et l'ONF se mettent aussi en place : 40 % des volumes contractualisés pour les forêts domaniales (essentiellement pour du bois façonné) et 20 % pour les forêts communales. Il s'agit d'un accord pluriannuel qui garantit des ressources en bois à ses utilisateurs, c'est donc une sécurité d'approvisionnement pour les scieries avec des prix actualisés tous les ans.

[www.lafranceagricole.fr](http://www.lafranceagricole.fr) – 12 janvier 2016

Le ministre de l'Agriculture et de la Forêt, Stéphane Le Foll, a annoncé au Sénat qu'il souhaitait mobiliser 100 millions d'euros en 2016 pour replanter des forêts. "Il s'agit d'un enjeu de renouvellement et d'adaptation de la forêt au changement climatique", a souligné le ministre. Les fonds pourraient provenir du Fonds stratégique forêt-bois, de fonds alloués par le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural), ainsi que de "financements privés" que le gouvernement espère mobiliser. Un plan national pour la forêt et le bois sera également présenté en février, a indiqué le ministre. La forêt française (outre-mer exclus) est la quatrième forêt de l'Union européenne en surface, avec 17 millions d'hectares, mais la troisième si l'on tient compte du volume de bois. Elle produit 85 millions de mètres cubes de bois par an, mais seule la moitié est effectivement récoltée, alors que l'industrie du bois se plaint régulièrement de ne pas trouver la matière première dont elle a besoin.

[www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) – 12 janvier 2016

## ENTREPRISES



Le groupe papetier américain International Paper a investi 20 millions d'euros dans un atelier de délignification sur son site de Saillat-sur-Vienne (Haute-Vienne), afin de produire du papier encore plus écologique dans le respect des normes européennes. La technologie de délignification de la pâte à papier à l'oxygène réduit l'utilisation de bois et les rejets de composés organiques dans la Vienne, rivière située à proximité. Il a été mis en service au mois d'avril 2015 et inauguré le 5 novembre dernier.

<http://www.usinenouvelle.com>

Repris par le fonds d'investissement germano-suisse Gramax Capital, à Munich et Pfäffikon (Suisse), la société Darbo, à Linxe (Landes), spécialisée dans la production de panneaux de particules bois, va bénéficier de 11,7 M€ d'investissement sur deux ans pour se relancer sur le marché. Jusqu'à l'été 2015, Darbo appartenait au groupe portugais Sonae Industria, La nouvelle direction de Darbo, dont Carl Buytaert est le directeur général, précise que la PME landaise a subi "un très important travail d'audit financier et technologique" après sa reprise par Gramax Capital. En plus des audits, Gramax Capital a intensifié la stratégie commerciale de Darbo ce qui a permis à l'entreprise d'accroître sa clientèle. Le programme d'investissement de 11,7 M€ doit permettre de moderniser l'actuelle chaîne de production mais aussi d'acquérir de nouvelles machines, afin de diversifier la production de l'entreprise et de l'engager sur des marchés à plus forte valeur ajoutée. Cet effort est appuyé par la Région, qui injecte 500.000 euros, et le Conseil départemental des Landes qui amène 300.000 € en aides à l'achat de nouveaux matériels. Implanté au milieu du massif forestier des Landes de Gascogne, Darbo achète chaque année 300.000 tonnes de bois de pin maritime.

<http://objectifaquitaine.latribune.fr/business/2015-11-23/en-aquitaine-gramax-investit-11-7-m-chez-darbo.html>



La scierie de Miremont à Dussac (24) fabrique du parquet et du lambris massif en chêne et châtaignier à partir de 8 000 m<sup>3</sup> de grumes mais également des produits de types charpentes et fabrication de merrains. Avec 18 salariés l'entreprise intègre une activité d'exploitation forestière. Depuis quelques années, elle a développé une activité de commercialisation du bois énergie. En 2014, l'entreprise a, en effet, investi 750 000€ pour se professionnaliser : construction d'un hall de stockage bétonné, cribleur vibrant, chaudière à grille mobile Agroforst, centrales de production à air chaud + conteneurs mobiles Lauber pour le séchage bois énergie...

*BioEnergie International – Novembre 2015*

Ets RahuelBois : un virage vers le haut de gamme - La nouvelle génération à la tête de RahuelBois, riche du bagage transmis, s'emploie à apporter sa pierre à l'édifice. Joakim Rahuel et son frère Thomas ambitionnent d'accentuer les ventes des produits de première transformation châtaignier et orientent l'activité de seconde transformation vers le haut de gamme. Un pari osé et mesuré.



*Le Bois International - 10 décembre 2015*

## **1<sup>ère</sup> transformation / FNB : en route vers la signature du contrat de filière du CSF bois :**

L'assemblée générale de la Fédération nationale du bois s'est tenue le 11 décembre à Paris sous la présidence de Philippe Siat. Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, était venu pour écouter les scieurs mais aussi pour les rappeler à la nécessité d'afficher une cohésion dans la filière, en signant le Contrat de filière du Comité stratégique de filière bois (CSF bois). Un ralliement qui ne devrait plus tarder, a annoncé Philippe Siat.

*Le Bois International - 22 décembre 2015*

La filière du sciage mobilise aujourd'hui plus de 400 entreprises et emploie 4 000 personnes [1] qui contribuent par leur savoir-faire à l'essor économique de la région. Au cours de ces dernières années, les scieries se sont considérablement modernisées pour gagner en productivité et en compétitivité et bénéficient d'un regain d'intérêt pour le bois, notamment dans la construction et l'emballage. Ces mutations ont naturellement fait évoluer les métiers, attirant de nouveau les jeunes. Goût pour la matière première, attachement au territoire, envie de saisir les opportunités qui s'offrent aujourd'hui à cette industrie ou volonté de faire perdurer l'entreprise familiale... Retour sur les motivations de 4 jeunes entrepreneurs qui ont choisi de s'investir dans cette filière locale qui fait figure de leader au niveau national avec 1,3 millions de m<sup>3</sup> de bois scié par an, soit 16% de la production française : Pascal Balhadere, 33 ans, Gérant de l'entreprise BALHADERE & Fils (33), Benoît Lesbats, 30 ans, responsable adjoint de production de l'entreprise Lesbats Scieries d'Aquitaine (40), Rémi Lesperon, 37 ans, responsable commercial de l'entreprise LESPERON & Fils (40) et Nicolas Neyrinck, 35 ans, gérant de l'entreprise SOMOMA Sciage (40). En Dordogne, on peut citer Tony RODES, 25 ans, gérant de la Nouvelle Scierie de Landrou à Belvès.

*<http://www.aquitaineonline.com/actualites-en-aquitaine/economie-industrie/6216-filiere-industrie-sciage-aquitaine.html>*

La papeterie Bernard Dumas, spécialiste des papiers techniques, basée à Creysse (24), qui fait partie du groupe japonais Hokuetsu Kishu Paper a développé plusieurs innovations et procédés de fabrication qui en font un spécialiste mondial avec ses « papier s » en microfibrilles de verre. La papeterie Bernard Dumas intervient dans le domaine de la filtration de l'air (salles blanches), des séparateurs de batteries industrielles... L'entreprise qui emploie actuellement 70 personnes qu'elle forme en interne a investi afin d'allonger la ligne de production et ainsi doubler sa capacité ce qui devrait générer l'embauche de 18 salariés supplémentaires dans les 3 ans à venir. D'autres investissements sont prévus (réduction de la consommation d'eau, traitement des eaux après utilisation, construction d'un bâtiment de stockage...).

*Réussir le Périgord - 25 décembre 2015*



Ménard-Darriet-Cullerier et de Matos annoncent leur fusion pour créer une nouvelle société à vocation nationale et internationale : Sylvinov. En réunissant les équipes de ces deux sociétés, la fusion va donner naissance à un ensemble de 20 salariés représentant un

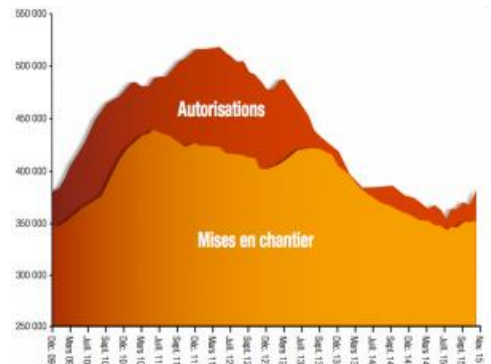
chiffre d'affaires de 2,4 millions d'euros. Sylvinov devient ainsi l'une des deux plus importantes sociétés françaises spécialisée dans la mécanisation forestière et la seule à dispenser un savoir-faire français à l'international. Ménard-Darriet-Cullerier est une institution dans le domaine de la production et la vente de matériels forestiers. Basée au cœur du massif forestier de la Grande Aquitaine à Labouheyre et Uzerche, le plus important de France avec 2.8 millions d'hectares, l'entreprise est très activement associée depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle au développement des techniques forestières et à la mise en œuvre de la sylviculture moderne. De Matos, quant à elle, s'est imposée, dans la fabrication, la maintenance et la réparation des rouleaux landais.

*[www.netbois.com](http://www.netbois.com) – 12 janvier 2016*

Le 5 janvier 2016, le tribunal de commerce de Vienne, en Isère, où est basé son siège social a prononcé la liquidation judiciaire de MEM industry : fabricant de machines outils pour les industriels du bois, installé au nord du département de la Dordogne. À La Coquille, 22 emplois vont être supprimés. Cette décision referme la parenthèse ouverte fin 2013, quand MEM (pour La Mécanique et l'engrenage moderne) avait été reprise par le groupe Finega, spécialisé dans la construction de machines à bois.

*[www.sudouest.fr](http://www.sudouest.fr) - 15 janvier 2016*

Après une année 2015 qui a enregistré un repli d'activité plus marqué qu'attendu avec - 2 % en volume malgré un quatrième trimestre dont le recul a été limité de - 1 %. La Capeb annonce une perspective d'activité comprise entre 0 et + 1 % en 2016. Cette tendance résulterait d'un moindre recul de la construction neuve de - 3 % à - 2 % et d'une progression de l'entretien-amélioration comprise entre 0,5 % et 1,5 %. Dans les mois à venir, le marché devrait être stimulé par les différents dispositifs mis en place dans le neuf comme dans la rénovation (dispositif Pinel, renforcement du PTZ, reconduction de l'éco-PTZ, CITE). Si les marchés de la performance énergétique et de l'accessibilité devraient contribuer positivement à l'activité du bâtiment, les marchés publics en revanche subiraient la baisse des dotations de l'État.



Pour encourager ces perspectives, la CAPEB sera au rendez-vous des temps forts de 2016 ; notamment pour relancer l'activité à travers des politiques de baisses des charges, de simplifications et d'accès aux marchés. De même, elle continuera d'alerter le gouvernement sur des dossiers sensibles, tels que la concurrence illégale des travailleurs détachés, le compte pénibilité et la montée en compétence de nos entreprises.

À la fin novembre 2015, on totalise 351 200 logements neufs commencés (en cumul sur 12 mois) comme un an auparavant principalement soutenu par le logement collectif (+ 3,6 %). Les mises en chantier de logements individuels groupés sont par contre encore ce trimestre particulièrement touchées puisqu'elles affichent une baisse de 5,6 % et s'établissent à 37 400 sur 12 mois cumulés. En novembre, le nombre de permis de construire de logements déposés sur 12 mois cumulés augmente très légèrement avec +0,3 %.

[www.woodsulfer.com](http://www.woodsulfer.com) – 18 janvier 2016

A partir du 18 janvier et jusqu'au 31 décembre 2016, les embauches réalisées par les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une prime trimestrielle de 500 € durant les 2 premières années du contrat, soit 4 000 € au total. Elle s'adresse aux petites et moyennes entreprises de moins de 250 personnes qui embauchent un salarié payé jusqu'à 1,3 fois le Smic, pour un CDI, un CDD de 6 mois et plus, la transformation d'un CDD en CDI, ou un contrat de professionnalisation d'une durée supérieure ou égale à 6 mois.

[www.woodsulfer.com](http://www.woodsulfer.com) – 19 janvier 2016



#### **CHANGEMENT DE TAUX DE TVA :**

La modification apportée par la loi de finance le 31 décembre 2015 concernant le taux intermédiaire de 10% qui passerait à 20% pour les produits de la sylviculture (sauf pour les plants forestiers et bois énergie) est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le gouvernement a souhaité se mettre en conformité suite à une injonction de Bruxelles. A priori, une tolérance pour les 2 premiers mois de l'année (janvier et février) devrait être appliquée par les services de l'administration fiscale compte tenu des incertitudes du cadre applicable.

Ainsi, le taux de 20% s'appliquerait aux produits non transformés suivants : arbres sur pied ; arbres abattus simplement ébranchés et éventuellement tronçonnés ainsi qu'aux bois abattus : grumes, rondins d'une longueur au moins égale à un mètre et bois de trituration mais également aux opérations de façon portant sur ces produits, telles que l'abattage et le tronçonnage des arbres sur les coupes de bois.

Un nouveau plan de départ volontaire a été lancé pour les 70 salariés de l'entreprise STEICO basée à Casteljaloux. Neuf emplois sont menacés. Après un premier plan de départs volontaires (PDV) de neuf personnes en juillet, puis une mise en chômage partiel des salariés de la production, un deuxième PDV a été annoncé.

[www.sudouest.fr](http://www.sudouest.fr) – 28 janvier 2016

Le climat conjoncturel dans l'industrie et l'artisanat du bâtiment continue de s'améliorer légèrement selon les dernières notes de conjoncture de l'Insee. Les perspectives générales d'activité se rapprochent de la moyenne. En janvier 2016, les artisans du bâtiment sont moins nombreux qu'en octobre 2015 à juger que leur activité a baissé au cours des trois derniers mois. Les entrepreneurs sont moins nombreux à signaler que leurs effectifs ont baissé au cours des trois derniers mois. Pour les effectifs prévus, le solde d'opinion est stable mais à un niveau très inférieur à sa moyenne de long terme. En matière de production, un entrepreneur sur cinq est concerné par des goulots de production, contre un sur trois en moyenne depuis 1993. La situation des trésoreries est plus dégradée alors que les délais de paiements ont tendance à s'allonger.

[www.woodsulfer.com](http://www.woodsulfer.com) – 28 janvier 2016

## BOIS CONSTRUCTION

**Bordeaux Saint-Jean : neuf projets pour la plus haute tour d'habitation en bois.** On connaîtra le 16 mars prochain le nom du constructeur choisi pour bâtir à Bordeaux ce qui sera la plus haute tour d'habitation à ossature bois de France. Ils sont finalement neuf à être allés jusqu'au bout de leur candidature, dans un dossier plutôt exceptionnel. Techniquement, puisqu'il s'agit de construire en ossature bois à des hauteurs jamais essayées ; et juridiquement puisque la réglementation incendie est plus que stricte en la matière.

Parmi les neuf équipes, on trouve les habitués des opérations bordelaises que sont Nexity, Eiffage immobilier Atlantique, Bouygues Immobilier, Demathieu Bard, Icade ou Kaufman et Broad, aux côtés de Aqprim-Sogeprom (Société générale), Pitch promotion, REI-Compagnie de Phalsbourg. Parmi les architectes des uns et des autres, on retrouve les noms de Roland Castro et Sophie Denissof, de Marc Mimram (l'architecte du nouveau stade Roland-Garros), des Japonais Shigeru Ban (prix Pritzker, associé ici à Jean de Gastines comme au centre Pompidou-Metz), et Sou Fujimoto associé à Nicolas Laisné, déjà auteur du projet d'immeuble bois du groupe Pichet à Paludate. Les Bordelais de l'agence Teisseire et Touton, associés à King Kong, sont aussi dans la course. Entre autres.



Le programme comporte plusieurs lots, avec un parking en silo, et dont la tour en bois est le point culminant, à une cinquantaine de mètres de hauteur - limite au-delà de laquelle un immeuble acquiert le statut d'immeuble de grande hauteur. L'exigence de l'ossature bois ne semble pas avoir bridé, outre mesure, le design des projets, très différents les uns des autres. Et conformes aux codes actuels de l'urbanisation : lignes brisées, décrochements terrasses, passerelles, niveaux étagés, végétalisation assez abondante. Les 4 500 m<sup>2</sup> de la parcelle sont densément occupés. Et si les autres lots des projets n'atteignent pas les 16 à 17 étages de la future tour, certains ne sont pas si loin. L'îlot 8.4 d'Euratlantique va réellement dominer le paysage.

Euratlantique s'est fixé pour objectif de produire 25 000 m<sup>2</sup> de plancher dans des immeubles à structure bois, valorisant la filière bois du Sud-Ouest. Le démarrage très prochain du projet Pichet (5 000 m<sup>2</sup> de logements et bureaux à structure bois) et l'attribution du concours en mars, concrétisent cette ambition.

*Sud Ouest – 7 janvier 2016*

Ségolène ROYAL, Stéphane Le FOLL, Sylvia PINEL, et Emmanuel MACRON se félicitent de la décision du Commissariat général à l'investissement de financer l'accompagnement du projet ADIVBOIS, composante d'une des Solutions du programme Nouvelle France Industrielle, consacrée à la Ville Durable, dans le cadre des investissements d'avenir.

Ce plan est piloté par deux industriels : Franck MATHIS, constructeur bois et Dominique WEBER, Président de l'Union Nationale de l'Industrie Française de l'Ameublement. Il vise à permettre la construction d'immeubles dont les structures porteuses et l'agencement intérieur permettront de valoriser diverses essences de bois présentes dans les forêts métropolitaines.

Le projet bénéficie d'un soutien de l'Etat via le PIA à hauteur de 5,8M€ et vise à court terme (horizon 2018) à permettre de construire des « Immeubles à Vivre en Bois » démonstrateurs jusqu'à 15 étages et à favoriser à plus long terme la construction d'Immeubles en Bois de très grande hauteur (plus de 30 niveaux). Sont inclus dans le projet la réalisation de travaux visant à lever les divers freins techniques, réglementaires et culturels en vue d'utiliser le bois dans les immeubles de grande hauteur.

En trois ans, ADVIBOIS doit permettre de faire émerger des acteurs économiques pour la construction de ces immeubles.

Un appel à projets sera lancé pour identifier 5 à 10 territoires français intéressés pour accueillir des projets d'immeubles de grande hauteur en bois. Le plan financera également l'élaboration du cahier des charges d'un concours international d'architecture et toutes les études techniques et environnementales nécessaires. Le montant total du plan est de 8M€, dont 30 % sont apportés par les acteurs privés. Sa gouvernance repose sur l'association de toutes les professions concernées de l'amont à l'aval de la filière bois dans le cadre d'une démarche innovante.

*Communiqué de presse – Décembre 2015*

La Mairie de Paris a dévoilé les 22 projets retenus suite au concours "Réinventer Paris", destiné à faire vivre ou revivre des sites parisiens d'exception. Parmi ces projets, plusieurs font appels au bois en revêtement ou en structure, comme Edison Lite dans le 13ème arrondissement, le Jardin Habité rue Curnonsky (17ème), la Ville Multi-Strate de la porte des Ternes (17ème), la Fabrique de la Danse dans le 20ème ou la gare Massena et sa tour bois dans le 13ème.

Le symbole de la tour bois de la future Gare Massena : elle est en limite d'un quartier en pleine rénovation qui s'étend jusqu'à la Très Grande Bibliothèque et englobe les Moulins de Paris. Témoin de l'histoire ferroviaire de la capitale, cette gare dispose d'un grand potentiel pour devenir un lieu animé. Sa structure bois végétalisée deviendra un symbole du renouveau de ce quartier qui accueille déjà de nombreuses constructions innovantes et originales.

Le bois au service de l'architecture de demain : Présent dans de nombreux projets de manière prépondérante, le bois trouve dans le concours Réinventer Paris une vitrine exceptionnelle. Véritable fenêtre sur une architecture de demain plus responsable, performante et humaine, Réinventer Paris va focaliser l'attention de nombreux opérateurs et médias dans les années à venir. Nous ferons partie de ceux qui suivront avec attention pour vous ces réalisations pour, comme toujours, valoriser le bois.



Le projet lauréat de DGT Architects pour la gare Massena - Réinventer Paris - Credit photo : DGT Architects

<http://www.woodsurler.com> - 4 février 2016



Architectes, bureaux d'études, constructeurs, maîtres d'ouvrage ayant conçu ou réalisé des bâtiments bois ont jusqu'au 25 mars prochain pour déposer leur candidature au Prix national de la construction bois 2016 organisé par France Bois Régions avec le soutien de l'Interprofession nationale France Bois Forêt et du Codifab, en partenariat avec le CNDB et VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement). Cette inscription vaut pour deux valorisations puisque les projets candidats à ce concours sont automatiquement inscrits aux palmarès régionaux organisés par certaines interprofessions régionales afin d'être mis en avant localement. Les interprofessions régionales aident d'ailleurs au dépôt des candidatures.

[www.prixnational-boisconstruction.org](http://www.prixnational-boisconstruction.org) – Janvier 2016

Ça bouge dans la construction en bois en France. La première usine française de panneaux de bois massif (dits CLT), créée près de Thionville par la start-up industrielle tricolore Lineazen, vient de recevoir l'avis technique positif du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Un tournant puisque, jusqu'à présent, l'Hexagone ne produisait pas de panneaux CLT, à l'échelle industrielle. Ceux-ci sont importés de Finlande ou d'Allemagne, et leur utilisation n'a pas décollé : ils ne représentent que 5 % de la construction en bois. Or, très résistants, ils sont utilisables en murs porteurs et permettent de construire des immeubles de grande hauteur. Le sésame du CSTB ouvre nombre de gros marchés à Lineazen, qui utilise du hêtre de l'est de la France.

[www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) – 22 janvier 2016

## BOIS ENERGIE

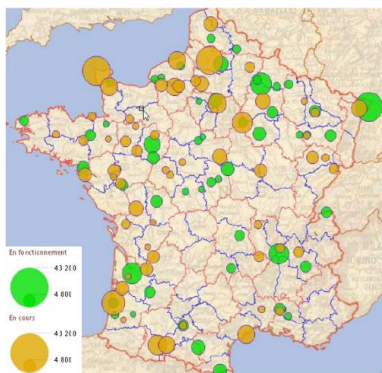
AMORCE, l'Association Nationale des Collectivités Territoriales et des Professionnels pour la Gestion des Déchets, de l'Energie, des Réseaux de chaleur et de froid et de l'Environnement a décerné le 2 décembre 2015 le label éco-réseau de chaleur à la Ville de Limoges pour ses deux réseaux de chaleur du Val de l'Aurence et de Beaubreuil. Ce label récompense le service public de la Ville de Limoges et son gestionnaire, la société DALKIA.

Pour rappel : Trois réseaux de chaleur desservent environ 20 000 équivalents logements sur l'ensemble de la Ville de Limoges. Ils sont alimentés globalement en énergie primaire à 51 % par le bois, à 19 % par la Centrale Energie Déchets, à 16 % par la cogénération gaz et à 14 % par du gaz/fuel. Le réseau du Val de l'Aurence, avec sa chaudière de 24 MW, utilise à 86% le bois et chauffe environ 10 000 équivalents-logements. A Beaubreuil, plus de 3 000 équivalents-logements sont entièrement chauffés avec la chaleur de récupération de l'usine d'incinération.

<http://www.bioenergie-promotion.fr> – 12 décembre 2016

Le projet de transformer l'ancienne centrale thermique de Gardanne (Provence 4) en une unité de production d'énergie à partir de biomasse est en phase d'achèvement. Une première série de tests va être effectuée à compter du 3 février. 250 M€ auront été investis dans cette nouvelle chaudière d'une puissance de 150 mégawatts. Uniper, propriétaire de la centrale de Provence depuis le 1er janvier, après le désengagement du groupe E.ON, aura recours à 55 % de bois importé pour alimenter la centrale et 45 % de bois issu de la filière locale. A terme, l'importation de bois diminuera au profit de la production locale.

<http://www.paca.cci.fr/info-veille-economique--premiers-tests-de-la-chaudiere-a-biomasse-de-gardanne-4353.php>



Les appels à projets BCIAT portent sur les installations agricoles, industrielles et tertiaires assurant une production énergétique supérieure à 1000 tonnes équivalent pétrole (tep) par an à partir de biomasse. Le seul appel de 2015 a permis de soutenir onze démarches, portant à 120 le nombre d'opérations finalisées ou en cours, depuis sept ans. Les 58 installations en fonctionnement produisent 277 000 tep à ce jour, un total qui devrait atteindre 700 000 tep en 2018. Une fois opérationnelles, les 120 installations devraient permettre une réduction de 2,3 millions de tonnes de carbone émises par an. L'ensemble des investissements représentent 750 M€, dont 288 M€ via les aides de l'Ademe, et sont appelées à générer un chiffre d'affaire de 211 M€ par an via la vente d'énergie.

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## CHIMIE VERTE

Leader mondial dans le secteur des résines terpéniques et premier distillateur mondial d'essences de térébenthine, produits issus de la résine de pin, la société landaise DRT, qui compte 1.200 salariés et réalise 350 M€ de chiffre d'affaires annuel, participera, pour la seconde fois en tant qu'exposant, au prochain salon Tire Technology qui a lieu à Hanovre (Allemagne) du 16 au 18 février prochain. Cette seconde participation vise, pour DRT, société qui compte 4 sites industriels en France, 1 site en Chine, 3 en Inde et en comptera 1 aux Etats-Unis opérationnel en 2017 (sa construction est lancée, il sera livré en fin d'année 2016), à renforcer ses positions sur un marché qui est devenu important au fil du temps pour un des acteurs majeurs français de la chimie du végétal déjà présent dans une vingtaine de secteurs industriels comme la parfumerie, les adhésifs, les encres, les compléments alimentaires...

<http://objectifaquitaine.latribune.fr> – 1er février 2016

## PUBLICATION



Suite à la révision des trois NF DTU majeurs concernant la mise en oeuvre des parquets (NF DTU 51.1 pour la pose clouée, NF DTU 51.11 pour la pose flottante et NF DTU 51.2 pour la pose collée), l'IRABOIS réédite, avec l'UMB-FFB et plusieurs experts de la filière (fabricants, secrétaires de normalisation, parqueteurs, experts...), son guide technique complet sur la mise en oeuvre des parquets.

Il inclut aussi les exigences à observer en pièce humide ou pour la pose sur sol chauffant et rafraîchissant suite aux études de R&D récentes.

Avec 15 millions de m<sup>2</sup> posés chaque année en France, ce secteur représente 7 % du marché global des revêtements de sol).

Interbois Périgord est soutenu dans ses actions par un grand nombre d'entreprises de la filière Forêt Bois départementale et par :

